

ANNEXE 1

Règlement intérieur du transport scolaire

Consignes de sécurité

1. Sortir obligatoirement par la porte avant du car
2. Rester toujours assis pendant le transport
3. Laisser les plus petits s'asseoir aux places situées à l'arrière d'un autre siège afin qu'ils ne tombent en cas de freinage (les places de la banquette arrière et celles situées en arrière des portes ne sont pas adaptées)
4. Respecter les horaires
5. Respecter les lieux d'arrêts des cars
6. Ne pas passer devant le bus (le chauffeur ne peut pas vous voir).
7. Bien regarder à gauche et à droite avant de descendre du car
8. Regagner le trottoir le plus proche après être descendu du car et attendre le départ de celui-ci avant de se diriger vers son domicile
9. S'assurer de l'absence de danger avant de traverser la rue
10. En cas de panne, d'incident ou d'accident léger, rester dans le car, ne pas descendre ou partir sans autorisation
11. Obéir aux consignes données par le surveillant du car.

Conduite à tenir à l'intérieur du bus

Ne pas

- 1) Crier
- 2) Se lever lorsque le bus n'est pas définitivement arrêté
- 3) Se bousculer, mais au contraire attendre son tour lors de la montée ou de la descente du car
- 4) Parler au chauffeur pendant la conduite
- 5) Faire arrêter le bus à un arrêt non prévu
- 6) Jeter chewing gum ou détritrus dans le car
- 7) Boire ou manger à bord du car

Les comportements signalés ci-dessous feront l'objet d'une communication à la direction de l'établissement.

- 1) Se déplacer dans le bus lorsqu'il roule